

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Cadre réservé à l'administration

Date de réception : 12-12-12

Dossier complet le : 12-12-12

N° d'enregistrement : F08212 P0266

### 1. Intitulé du projet

Rénovation de l'aménagement hydroélectrique de St Martin sur la Chambre

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ELECTRICITE DE FRANCE - UNITE PRODUCTION ALPES

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

VOGIEN Michel

RCS / SIRET

15521101811341711621687

Forme juridique

S.A.

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
N° 51 : défrichement et premiers borsements soumis à autorisation.	Défrichement soumis à autorisation au titre de l'article L. 311-2 du code forestier et portant sur une superficie, même fragmentée, inférieure à 25 hectares

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1**

#### 4.1 Nature du projet

Rénovation de l'aménagement hydroélectrique de St Martin sur la Chambre dans le cadre du dossier de fin de "concession hydroélectrique".  
Les travaux consistent principalement au remplacement du canal dit de "Montarment" et à la partie inférieure de la conduite forcée.

#### 4.2 Objectifs du projet

Remise en service de la centrale de St Martin sur la  
Chambre à des fins de production d'énergie  
hydroélectrique.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

1. démontement du canal de Montaimont et remplacement de celui-ci suivant un tracé adapté à la configuration du site : Fait l'objet de la présente "demande d'examen",
2. remplacement de la condente forcée, sur sa partie inférieure, dont le tracé se situe sur la crête (terrains instables et fracturés par une nouvelle condente forcée implantée dans un forage dirigé : n'impacte pas la présente "demande d'examen".

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Collecte des eaux de surface au niveau des diverses prises d'eau, conformément au titre de concession de forces motrices (hydroélectrique) et aigüillage, au travers des ouvrages d'amènée (canal dit de Montaimont et condente forcée) vers la centrale de St Martin la Chambre pour la production d'énergie hydroélectrique.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à un dossier d'exécution de travaux sur une concession hydroélectrique.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande d'autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
défrichement sur un linéaire de 930m et une largeur de 15m par zone détaillée en annexe (zone 1 à zone 4).	surface totale cumulée = 1,3 hectares

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Les Bigots  
73 130 Montaimont.

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 06° 21' 01" E Lat. 45° 22' 24" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Montaimont (73 130)

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

\_\_\_\_\_

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Sans objet.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Boisement.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de la commune de Montaimont - parcelles impactées classées A (agricole)  
Le règlement applicable à la zone du projet = zone naturelle

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Montaimont
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A 5km du SIC : massif de la Langzière A 5km du SIC : réseau des zones humides et alluviales des Herthiers
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A 1,8 km de la chapelle de Notre Dame de Bearevers

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1,3 ha d'espace naturel sera supprimé.
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Certaines phases des travaux (défrichement et GC) occasionneront des nuisances sonores. Les travaux seront limités dans le temps et se dérouleront le jour. L'impact sur ce compartiment est donc faible.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Production de déchets banals = bois pour une estimation de l'ordre de 50 tonnes. Revalorisation du bois par une filière spécialisée ou mise à disposition des propriétaires Impact faible sur ce compartiment.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Sans objet.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

Sans objet.

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les travaux de défrièvement auront lieu de part et d'autre du canal actuel de Montaimont (5m en aval et 10m en amont) sur une distance de 900 ml.

La surface totale à défriquer représente 1,3 hectares d'un massif forestier de 50 hectares (source IFN) sans vocation forestière.

Le type de peuplement concerné par le défrièvement est un mélange de futaie de feuillus constituée principalement par des frênes, des érables et taillis.

Ce peuplement est assez peu homogène et laisse



à certains endroits des milieux ouverts de type prairie de fauche ou de pâture.

Les abords immédiats du canal sont fortement anthropisés et la végétation a fait l'objet d'opérations de gestion avec de nombreux déchets de coupe laissés sur place.

Au vu de ces éléments nous considérons que le projet de défrichement ne fera pas l'objet d'une étude d'impact. De plus, l'intégralité du projet (création de l'aménagement hydroélectrique de St Martin sur la chambre) fera l'objet d'un dossier d'évaluation des incidences environnementales avec une expertise faune-flore-habitat.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Grenoble

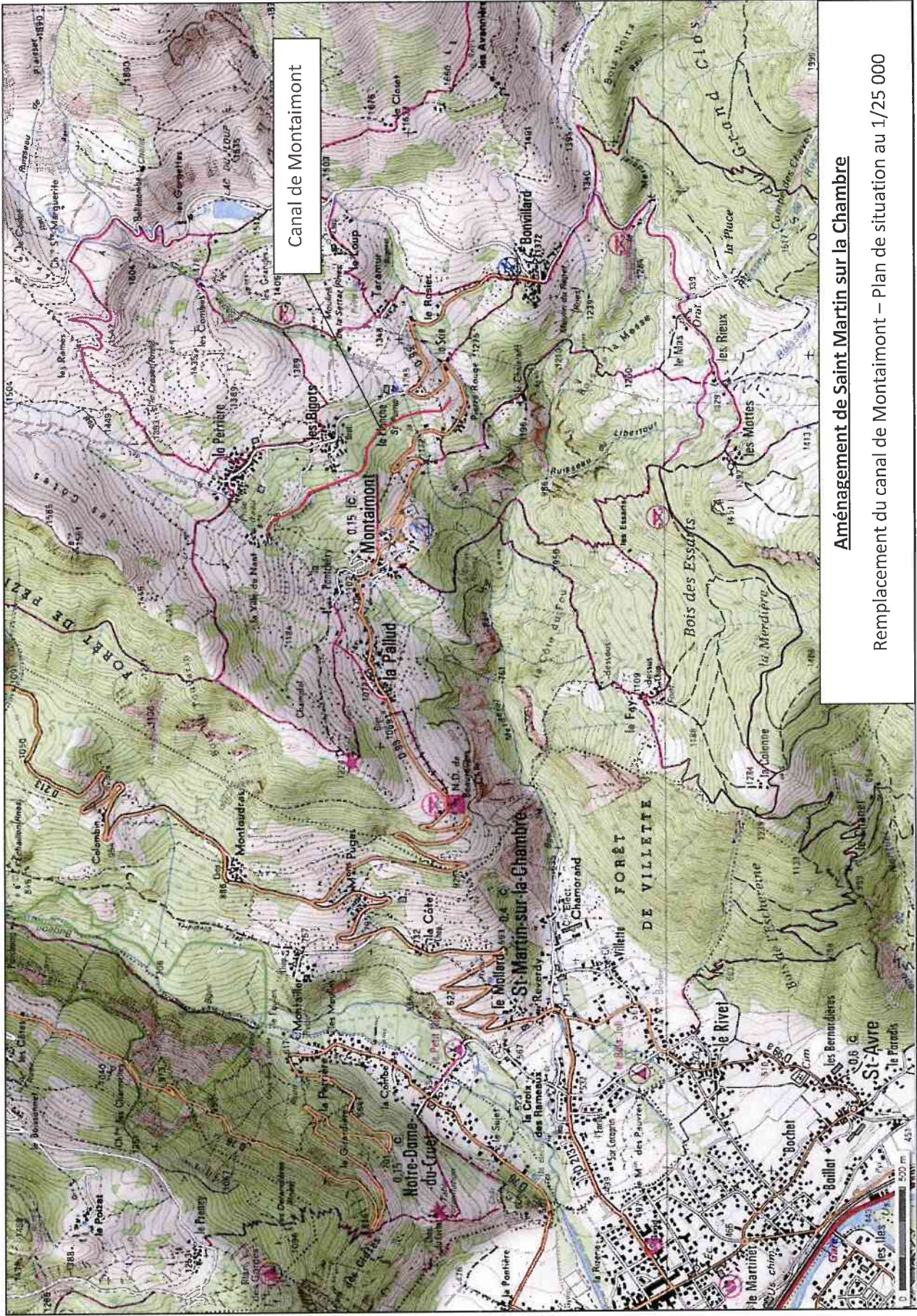
le,

6 décembre 2012

Signature

VOGIEN Michel

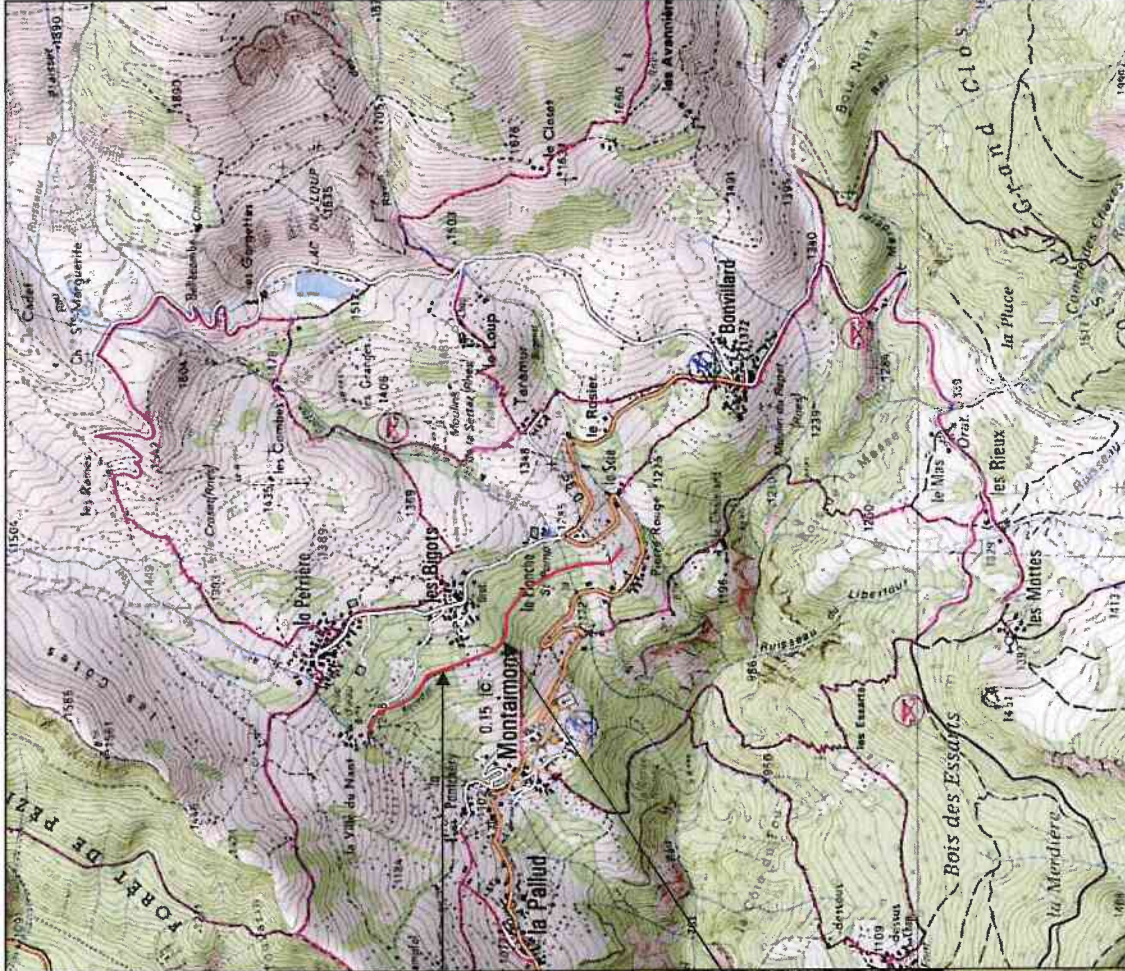
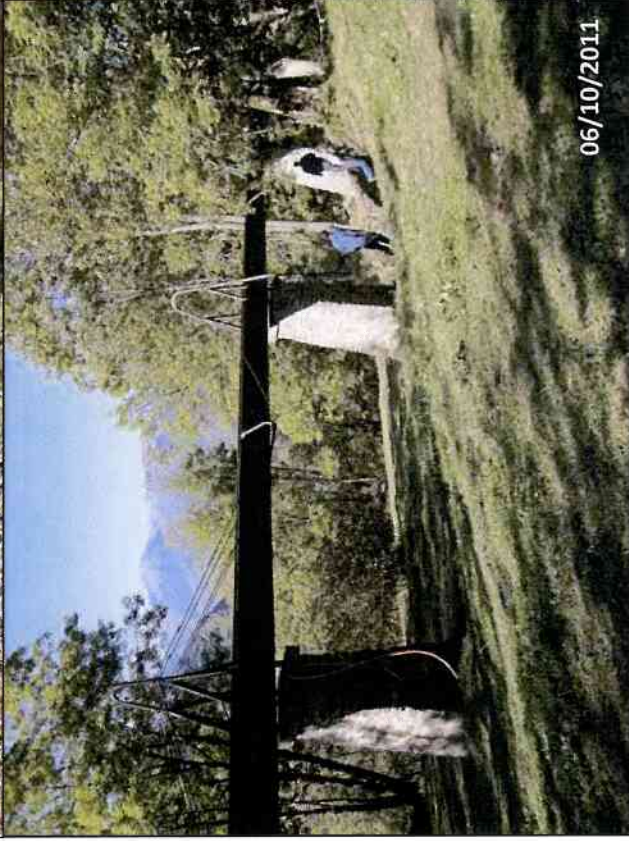
**Michel VOGIEN**  
Directeur  
EDF-UP ALPES



Canal de Montaimont

Aménagement de Saint Martin sur la Chambre  
Remplacement du canal de Montaimont – Plan de situation au 1/25 000

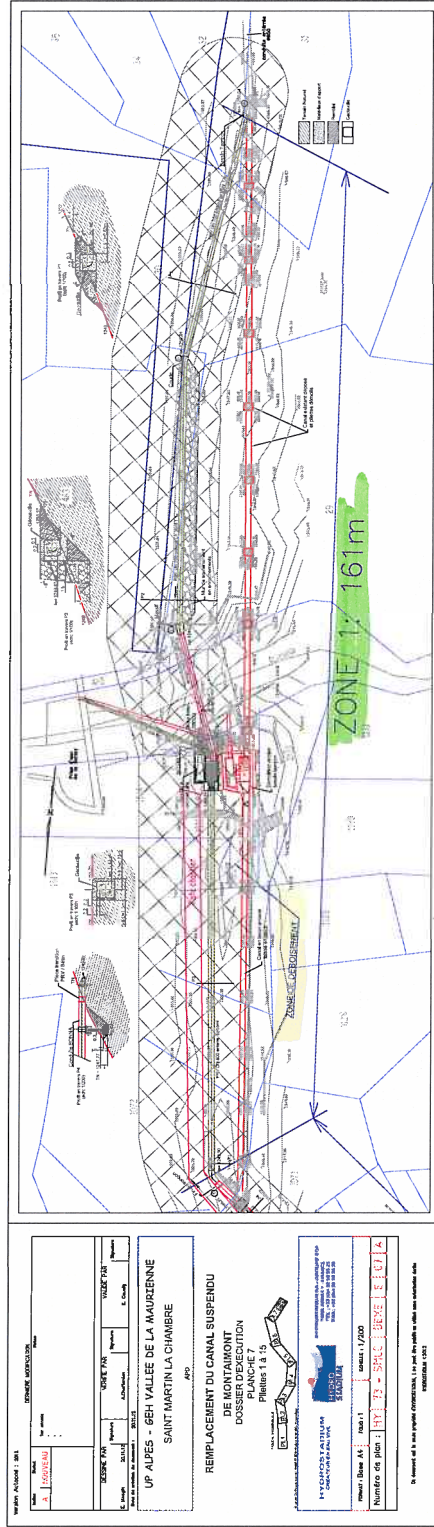
8.1 Annexes obligatoires  
2 - plan de situation au 1/25 000.



**Aménagement de Saint Martin sur la Chambre**  
Remplacement du canal de Montaimont - Photos de la zone des travaux

8.1. Annexes obligatoires

3- zone d'implantation et localisation cartographique



NOM DU PROJET : 881		SERVICE DESTINATAIRE :	
N° : 10000000			
PROJET :	DATE DE LA PLAN :	PROJET :	DATE DE LA PLAN :
UP ALPES - GEH VALLEE DE LA MAURIENNE	2023	SANCTIFICATION	2023
SANT MARTIN LA CHAIRE			

REEMPLACEMENT DU CANAL SUSPENDU  
DE MONTAIGNON  
DOSSIER D'EXECUTION  
PLANCHE  
P10000000

PROJET DE TRAVAUX PUBLICS  
N° 10000000  
N° 10000000  
N° 10000000

PROJET : 881  
N° : 10000000  
N° : 10000000  
N° : 10000000

PROJET : 881  
N° : 10000000  
N° : 10000000  
N° : 10000000

8-1 Annexes obligatoires

4- plan du projet 1/3



